

**VILLIERS VINEUX**  
**Séance du 28 janvier 2019**  
**S 001-2019**

<p><b>Convocation</b> du 15 janvier 2019</p> <p><b>Affichage</b> du 15 janvier 2019</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit janvier à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire</p> <p>Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - JOFFRIN Laurent - JAMBON Éric          PIERRON Morgan - ARVIN-BEROD Nicolas - SPINELLE François          Mme : DEVILLAINE Joëlle - BUISSON Aurore - DEVAUX Virginie</p> <p>Absent excusé : LECOMTE Franck</p> <p>M. LECOMTE Franck a donné pouvoir à M. FERRAG Kamel pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document</p> <p>Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINE Joëlle</p>
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 11 décembre 2018 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>
<p><b>CONVENTION</b> <b>SDIS / COMMUNE</b></p> <p><i>Délibération 2019-001</i></p>	<p>Notre agent communal est aussi pompier volontaire sur notre commune et sur Saint Florentin.</p> <p>Afin de gérer ses absences dues aux sorties éventuelles avec le Centre de Secours de Saint Florentin, il a été mis en place une convention avec le SDIS et l'employeur.</p> <p>Cette convention autorise notre agent à s'absenter pendant son temps de travail, afin de décaler avec le Centre de Secours de Saint Florentin sans perte de salaire.</p> <p>La collectivité sera remboursée sur la base de la vacation du grade du sapeur.</p>
<p><b>POINT SUR L'ECOLE</b></p>	<p>Monsieur le Maire fait le point sur le centre de loisirs, il manque un(e) directeur (trice) afin de pouvoir continuer à bénéficier des aides de la CAF.</p> <p>Un agent a passé le concours mais ne l'a pas obtenu, le SIVOS doit procéder au recrutement pour ce poste.</p> <p>Il a été évoqué que les communes de DYE et BERNOUIL soient rattachées à Flogny la Chapelle, nous leur avons adressé un courrier afin leur signaler notre désaccord sur ce point.</p>
<p><b>PREPARATION</b> <b>RENCONTRE ENEDIS</b> <b>COMPTEUR LINKY</b></p>	<p>Nous devons rencontrer 2 personnes de chez ENEDIS, afin de nous expliquer le fonctionnement des compteurs LINKY, le mardi 12 février 2019 à 19h avec le Conseil Municipal.</p>
<p><b>CONTRAT ASSURANCE</b> <b>STATUTAIRES DES</b> <b>AGENTS</b></p> <p><i>Délibération 2019-002</i></p>	<p>Notre contrat d'assurance arrive à échéance au 31 décembre 2019.</p> <p>Nous délèguons au Centre de Gestion le renouvellement de ce contrat dans les mêmes conditions.</p>
<p><b>CNAS</b></p> <p><i>Délibération 2019-003</i></p>	<p>La commune de Villiers Vineux, souhaite adhérer au CNAS (Comité National d'Action Social) pour les agents qui le souhaitent.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte cette demande à condition que les différents employeurs des agents participent au financement au prorata de leur temps de travail.</p>
<p><b>DEVIS</b></p> <p><i>Délibération 2019-004</i></p>	<p>Nous avons reçu des devis concernant la restauration des bâtiments communaux, façade de l'école, réfection de la voirie rue de la rôtie et rue de la cave et remaniage du versant arrière de la Nef de l'église.</p> <p>Le conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire les demandes de subventions adéquates pour ces travaux.</p>
<p><b>ONF</b></p>	<p>L'ONF nous informe que les frais de garderie pour la vente de bois, sera d'environ 130 €, 12% de l'estimation de 1087.00 €</p>
<p><b>BUDGET 2019</b></p>	<p>Les prévisions du budget 2019 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie communale &amp; intercommunale</li> <li>• 3ème tranche éclairage public</li> <li>• Achat d'une remorque</li> <li>• Proposition achat maison</li> <li>• Acquisition d'un véhicule pour le CPI (à voir au prochain comité consultatif)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS ET</b> <b>INFORMATIONS</b> <b>DIVERSES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite aux mouvements, nous avons a dispositions des personnes intéressées, des fiches de doléances, afin que chacun y mette leur revendication.</li> <li>• SPANC : nous sommes en train de nous renseigner à l'agence de l'eau pour savoir si nous pouvons bénéficier de subvention.</li> <li>• Assemblée générale des amis des écoles le 29 janvier 2019</li> <li>• Nous avons mis en place une convention gracieuse avec le comité des fêtes lors de leurs manifestations.</li> <li>• Un compte rendu de la réunion des services sociaux est fait par M. le Maire et Joëlle Devillaine.</li> </ul>
	<p>La séance est levée à 22 h 15          Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures</p>

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François

DEVILLAINE Joëlle

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck  
*Représenté par FERRAG Kamel*

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore

ARVIN-BEROD Nicolas